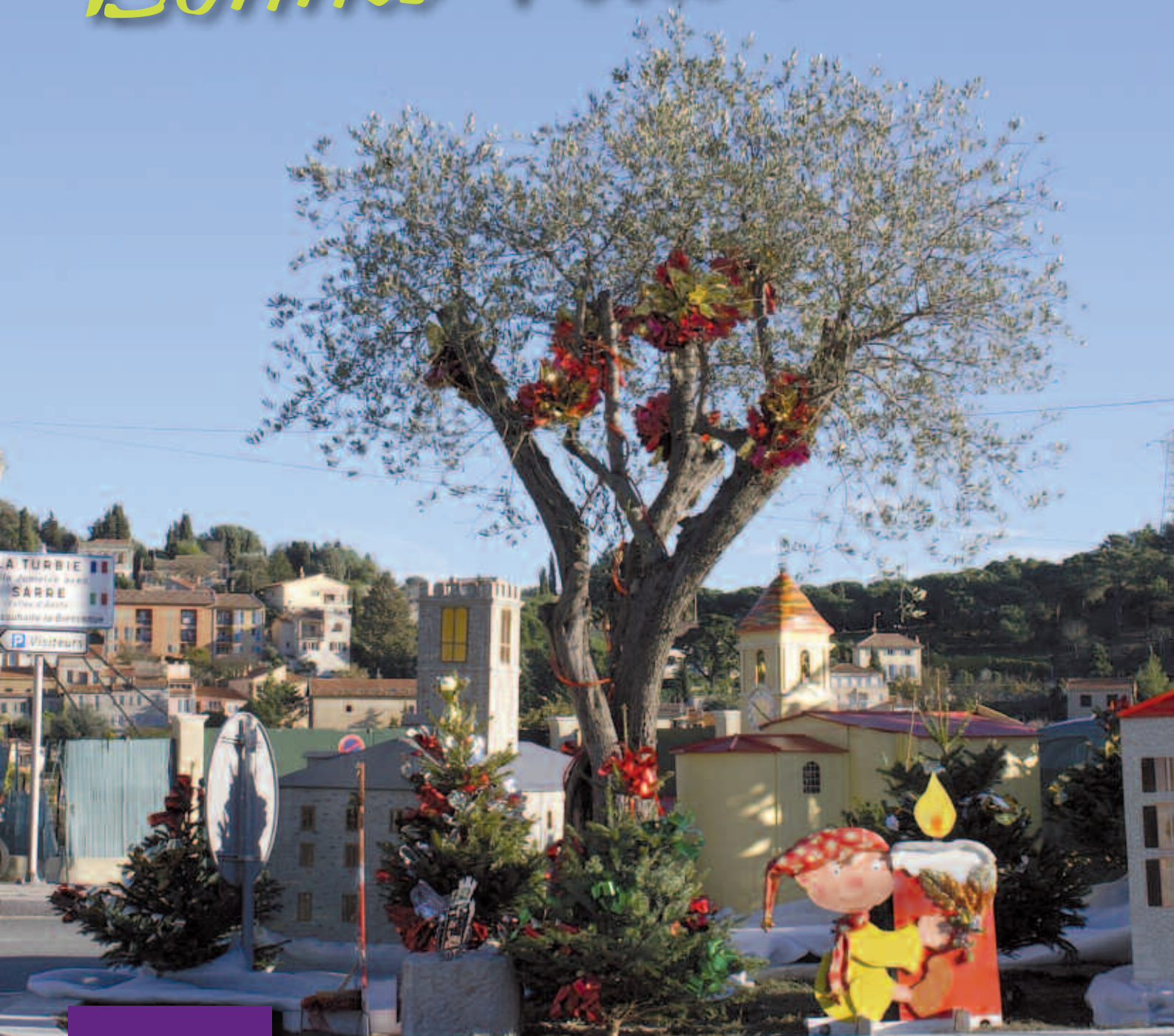


La TurbieINFOS

n°60
hiver 2011

Votre magazine municipal d'informations

Bonnes Fêtes !



DOSSIER
PAGES
9 à 12

La Tête de Chien
face **aux nouveaux défis**

LE SOMMAIRE

La Turbie INFOS - Hiver 2011 - N°60

NOTRE DOSSIER p.9

La Tête de Chien Face aux nouveaux défis

La Ville lance une consultation pour création d'un complexe touristique haut de gamme respectueux de l'environnement.

C'est Noël !

p.4 & 5

- Les décorations dans le village
- Noël du Prince : 50 colis offerts aux plus démunis
- Télérthon : La Turbie solidaire

Festivités

p.6

- Une vraie politique culturelle et patrimoniale
- Le réveillon du Comité des Fêtes

Tourisme

p.7

- Une saison 2011 plutôt réussie
- Les hôteliers satisfaits
- Promotion touristique : agir toute l'année
- Les bons résultats de la taxe de séjour

Les échos du préau

p.8

- Une classe en moins à la rentrée
- Cantine : nouveaux barèmes et du bio à table
- Claude Ros, Papy Trafic

Au cœur de la Ville

p.13

- Nouveau règlement de publicité
- Kone s'installe
- Stationnement en ville : ayez le réflexe carte !

Travaux et sécurité

p.14 & 15

- Des platanes abattus
- Trafic : les mesures du passage des véhicules
- Priorité à la sécurité Avenue de Cap d'Ail
- 18-25 ans : la ville met en place une bourse au permis de conduire

Six mois dans le rétro

p.16 à 19

- La fête de l'école
- Journées Européennes du Patrimoine : des gladiateurs au Trophée
- Les autres manifestations

Etat Civil

p.20

- Les mariages, naissances, décès
- Elections : dernière chance pour les retardataires
- Jean-Marie Verrando, général de gendarmerie

Solidarité

p.22

- Sortie à Cassis avec le CCAS
- Hommage à André Bruant

Médecins de garde

p.22

Patrimoine

p.22 & 23

- Une princesse pour la Saint-Michel
- Le père Stoica, en résidence à La Turbie
- L'aqueduc du Faïssé

La der

p.24

- Programme des fêtes de fin d'année à La Turbie

LES INFORMATIONS UTILES

SERVICES D'URGENCE

. Pompiers	18
. Caserne de La Turbie	04 93 41 22 25
. Police municipale	04 92 41 51 66
. Gendarmerie nationale	17 ou 04 93 41 09 51

SERVICES DE SANTÉ

. Assistante sociale	
. Permanences en mairie le mardi de 9h à 11h30	
. Pharmacie	04 93 41 16 50

SERVICES PUBLICS

. Mairie	04 92 41 51 61
. Courriel : accueil@ville-la-turbie.fr	
. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h (sauf le mardi après-midi)	
. Samedi (Etat civil uniquement de 9h à 12h)	
. Point Informations Tourisme	04 93 41 21 15
. Courriel : info@ville-la-turbie.fr	
. Ecole élémentaire	04 93 41 14 56
. Ecole maternelle	04 93 41 16 29
. Cantine municipale	04 93 41 24 86
. Crèche multi-accueil d'Eze	04 93 41 16 20
. Point Jeunes	04 92 10 84 35
. Déchèterie	04 93 35 18 93
. Du lundi au samedi de 7h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30	

AUTRES

. Pharmacie	04 93 41 16 50
. Vétérinaire	04 93 41 01 46
. La Poste	04 92 41 34 15
. Taxi	06 07 01 70 93

La Turbie INFOS

Magazine de la Ville de La Turbie édité par la Commission de la Communication
Mairie - Avenue de la Victoire - 06320 La Turbie
Email : info@ville-la-turbie.fr - Internet : www.ville-la-turbie.fr

Directeur de la publication :

Nicolas BASSANI

Membre honoraire et fondateur :

Gilles BIANCHERI

Comité de rédaction :

Arlette ZAMBONI

Henri LANTERI

Maurice PLEBANI

Marie-Evelyne COLONNA

Nadège BERRO

Brigitte TAPIERO

Philippe MATZ

Rédacteur en chef :

Maquette :

Impression :

Imprimerie CROUZET

34, boulevard de l'Oli - 06340 La Trinité

Tirage :

1600 exemplaires

Credit photos :

M-E Colonna, N. Berro, Microsoft, Fotolia et associations Turbiasques

Dans un souci de respect de la nature, nous avons choisi un imprimeur labellisé "Imprim'Vert" qui s'engage à réduire les impacts environnementaux liés à son activité.



Retrouvez les anciens numéros de La Turbie Infos sur le site : www.ville-la-turbie.fr

Le mot du maire



Tous nos voeux !

C'est toujours avec le même plaisir, qu'à pareille époque, nous voyons arriver deux rendez-vous.

Noël et l'année nouvelle offrent l'occasion, pour moi et l'ensemble du conseil municipal, de vous souhaiter nos meilleurs vœux.

Cette année encore, les services municipaux ont redoublé d'efforts pour apporter une parure de fête à notre village.

Partout, les lieux publics et les maisons du village participent, avec leurs illuminations, à la fête collective.

A vous tous, parents, enfants, habitants de La Turbie, je souhaite que ce moment privilégié soit vécu dans un climat serein de bonheur et de joie, dans l'esprit de Noël. Et que, malgré les difficultés que chacun peut traverser dans sa vie quotidienne, ce temps de paix et de répit vous permette de passer de Joyeuses Fêtes.

Je vous renouvelle, au nom du conseil municipal, les meilleurs vœux pour 2012.

Votre maire,
Nicolas Bassani

Le coup de coeur de la rédaction ...

Morgane Miquet : la beauté du **coeur**

A 19 ans, bachelière, Morgane Miquet s'occupe avec dévouement et maturité, à l'école maternelle de La Turbie, d'une petite fille de 3 ans.

Clarisse est suivie par le corps médical éducatif depuis son plus jeune âge. Cette année, son entrée à l'école maternelle était impossible, malgré le soutien de la directrice, des enseignantes et des ATSEM : l'Académie n'avait pas pu financer le poste d'auxiliaire de vie scolaire individuelle (AVSI) nécessaire à son accompagnement.

Alors, après un premier coup de pouce financier de l'APE (association des parents d'élèves), la mairie a décidé de recruter Morgane

Miquet pour un an – une décision prise à l'unanimité par les élus, dans l'attente du déblocage de nouveaux crédits par l'Académie.

Morgane, qui prépare aujourd'hui un CAP Petite Enfance, venait à l'école régulièrement pour assister les maîtresses en diverses occasions. C'est tout naturellement à elle que Cédrine Baconnet, directrice, a pensé pour ce poste.

Un joli lien s'est très vite tissé entre notre Miss La Turbie 2010 qui fait preuve de remarquables qualités humaines, et la petite Clarisse, une enfant vive qui peut ainsi s'épanouir dans sa scolarité et grandir avec bonheur au milieu de ses copines.



La complicité entre Morgane et Clarisse est évidente. Avec l'aide de son auxiliaire, la petite fille peut aller à l'école comme les autres enfants.



▲ Devant l'église, les personnages de la crèche accueillent les fidèles et les passants avec une expression empreinte de douceur. Ils ont été réalisés par Georges Allart.



Dans la salle des mariages, le maire, Nicolas Bassani (à droite) a confié à Arlette Zamboni, Adjointe aux Affaires Sociales, la distribution des colis offerts par S.A.S. le Prince Albert II.

NOËL DU PRINCE

50 colis offerts aux plus démunis

Comme chaque année, à l'occasion de la Fête Nationale Monégasque, SAS le Prince Souverain a offert cinquante colis repas destinés aux personnes âgées et démunies de notre Commune.

La distribution en Mairie, ou au domicile des bénéficiaires lorsque ceux-ci ne peuvent plus se déplacer, sont des instants très agréables et l'occasion de contacts chaleureux où l'on apprécie et remercie la générosité de la Croix Rouge Monégasque.

FESTIVITES

Noël enchanté

Cette année encore, les services techniques de la Ville se sont dépassés pour offrir à La Turbie et ses habitants un Noël enchanté.

16 sapins décorés ont été répartis dans le village. Les deux plus hauts (6 mètres) ont été implantés pour accueillir les visiteurs, l'un au dernier rond-point avant l'autoroute, l'autre au rond-point de Sainte Catherine.

A ses pieds, le village miniature au rond-point Sainte Catherine s'est enrichi du Château de Sarre (village jumelé avec La Turbie) conçu, réalisé et peint, comme les autres bâtiments, par Georges Allart, l'artiste des services techniques. (voir notre couverture)

Le rond-point a été électrifié pour permettre l'illumination de l'ensemble. Un grand succès auprès des passants et automobilistes émerveillés qui n'hésitent pas à faire deux ou trois tours de rond-point pour inspecter chaque détail !



▲ Place Neuve, l'un des 16 sapins implantés et décorés par les services techniques. 2 Km de rubans leur ont été nécessaires pour réaliser les nœuds composés de 60 coques et collés à chaud. Du grand art !

Au Point Jeunes

Samedi 3 décembre dès 14h, Emmanuel Fargier, nouveau responsable du Point Jeunes, lançait un défi aux fans de Guitar Hero® et proposait aux « sportifs » tournois de baby-foot et de billard.

Bénéfice recueilli : pour le Téléthon 33 euros. « *Nous ferons mieux l'année prochaine* », promet Emmanuel qui rappelle que le Point Jeunes accueille les adolescents de La Turbie toute l'année, du mardi au samedi, pour différentes activités et organise des soirées et sorties en fin de semaine.

> Informations : 04 92 10 84 35

Dès les vacances de Noël, les jeunes Turbiasques (de 3 à 17 ans) peuvent également profiter des activités des centres d'accueil gérés par le Sivom de Villefranche-sur-mer, des mercredis et week-ends ski et des séjours à la neige en février.

> Informations et dossiers : www.sivom-villefranche.org



▲ Avec les jeunes volontaires fréquentant son Point Jeunes, Emmanuel accueillait les participants aux différents défis organisés en faveur du Téléthon.

3 DÉCEMBRE

La Turbie solidaire pour les 25 ans du Téléthon

C'est au cœur d'un village arborant déjà les couleurs de Noël que les Turbiasques motivés se sont retrouvés, le samedi 3 décembre, pour la grande fête de la solidarité qu'est devenu le Téléthon.

Le Point Informations Tourisme chapeautait l'opération. Les différents organismes qui avaient répondu à son appel ont proposé des animations tout au long de l'après-midi. Accessibles pour un prix très modique, elles ont été l'occasion pour les participants de se divertir dans la bonne humeur tout en faisant œuvre de solidarité.

« 820 euros de bénéfices ont été réalisés et reversés intégralement à l'Association Française contre les Myopathies, résume Nadège Berro, responsable du « Point



Les sportifs de France Canyon ont répondu présents pour cette 25^{ème} édition du Téléthon durant laquelle ils ont initié les enfants à l'escalade.

Info ». C'est bien, mais nous avons espéré faire mieux : il faisait beau et, lorsque nous organisons les activités gratuites, nos stands ne désespèrent pas... »

AJT : l'Association des Jeunes Turbiasques a organisé un tournoi de ping-pong l'après-midi et de poker le soir, récoltant un total de 68 €.

Florian Plebani rappelle à cette occasion que les inscriptions sont ouvertes pour 2012. Cotisation : 30 €.

« Nous sommes déjà une quinzaine de membres et nous avons une salle à notre disposition toute l'année. En 2012 nous souhaitons développer les activités, sorties, journées ski, etc. à raison d'au moins une sortie par mois. Rejoignez-nous ! »



Les adhérents de l'AJT ont organisé un tournoi de poker afin de récolter des fonds pour l'AFM.

Salle Corail : les enfants ont exprimé leur créativité dans les ateliers proposés par l'Association des Parents d'Elèves (APE) et La Turbie J'y Vis (cartes et boules de Noël, maquillage ...). Ambiance musicale assurée par Maxime Douce (Best Hits, webradio). Au dehors, le muscle et la ténacité étaient en vedette. Toujours présente pour soutenir les bonnes causes, l'association France Canyon (randonnées, canyoning, encadrés par des animateurs diplômés), proposait une initiation à l'escalade.

Bénéfice total recueilli : 449 euros, snack et vin chaud compris ! (avec le soutien des associations La Turbie J'y Vis, les Amis du Trophée et l'Association Patriotique).



Toujours souriants, Marcel et Achim représentant l'Association Patriotique Turbiasque étaient aux commandes du stand vin chaud, visiblement apprécié par les visiteurs !



Les petits artistes se sont rués sur les boules de Noël saupoudrant avec plaisir et application les paillettes et la peinture dorée.



Offrant ses talents de maquilleuse, au nom de l'APE, lors des animations du village, Sabrina n'a pas chauté ! Pour tous les parents qui n'ont pas encore adhéré, elle rappelle que l'APE finance les activités des écoles pour près de 10 000 euros chaque année (sorties, théâtre, matériel...). Pensez-y !



Lors des lectures nocturnes proposées par l'équipe du Trophée d'Auguste, Maëlle et Clara (médaillon ci-dessus) assuraient d'agréables intermèdes musicaux.

Entrée libre au Trophée d'Auguste

où trois membres du personnel, bénévoles, organisaient des lectures musicales. Chantal et Christine encadraient les visiteurs dans la découverte du nouveau musée ; Michel faisait des lectures de la vie d'Auguste, accompagné à la mandoline et à la guitare par Maëlle Chibane et Clara, toutes deux élèves du conservatoire de Menton.

La générosité des visiteurs, invités à verser une participation au profit du Téléthon, a rapporté 60 €.





Le 20 décembre 2008, lors du concert de Noël en l'église Saint-Michel, Barbara Moriani et ses partenaires avaient enchanté plus de 350 auditeurs.

ANIMATIONS

Une vraie politique culturelle et patrimoniale

Toute l'année, la ville, par l'intermédiaire du Point Informations Tourisme, élabore un programme de festivités diversifié, destiné à animer le village et son patrimoine.

Le tourisme et la culture se complètent et se nourrissent l'un de l'autre, rappelle Hélène Grouselle, adjointe à la Culture, au Patrimoine et au Tourisme. C'est pourquoi, notre équipe prolonge son activité vers la culture, l'animation et la participation à diverses manifestations visant particulièrement la découverte de notre patrimoine architectural. »

Ainsi, en juin 2011, le Point Informations Tourisme a participé à la Journée du Patrimoine de Pays et célébré la Fête de la musique avec, en vedettes, de jeunes artistes de la région.

Chaque été, la Ville bénéficie des Estivales du Conseil général, qui permettent au plus grand nombre d'accéder gratuitement à des plateaux artistiques de grande qualité (théâtre, musiques du monde, Festival du Conte...). Sans oublier, fin juillet au Trophée d'Auguste, les concerts de l'Association Ars Viva, soutenus par la municipalité.

En septembre, avec les associations culturelles, les artisans et le Centre des Monuments Nationaux, l'équipe

organise les Journées Européennes du Patrimoine. Et pour finir l'année en beauté : animations de Noël pour les enfants à la salle polyvalente.

Cette année, rendez-vous est donné le samedi 17 décembre dès 14h30.

Des animations destinées aux Turbiasques avant tout !

« Toutes les manifestations sont choisies ou organisées pour animer la vie de notre village et favoriser son attractivité. Elles sont destinées en priorité aux Turbiasques bien sûr. Nous aimerions que ceux-ci le sachent, apprécient et participent en plus grand nombre, souligne l'élue. C'est pourquoi la Municipalité a décidé d'offrir plusieurs concerts en l'église Saint-Michel durant l'hiver, à un moment où l'offre culturelle est moins riche et les touristes moins nombreux. » (lire encadré)

« En ces temps de crise où beaucoup rencontrent des difficultés, la musique peut apporter une joie intense face à la beauté de l'instant et porteuse de sentiments d'espoir. Nous souhaitons que les Turbiasques en profitent pleinement. »

. Samedi 17 décembre 2011 à 20h :

concert de Noël avec la participation gracieuse de Barbara Moriani, accompagnée de L. Chauvineau, ténor, F. Dujardin, tambourin, M. Dompard, trompette, S. Rodi, orgue. Le vin chaud sera offert par le Comité des Fêtes.

. Dimanche 5 février 2012 à 17h :

rencontre d'ensembles vocaux, dirigée par Isabelle Bourdin et Edouard Doria. Trois chorales interviendront : Olivula de Villefranche-sur-mer, Quilisma et St Antoine de Ginestière de Nice et la Chorale St-Michel de La Turbie. Plus de 60 choristes interpréteront des œuvres de musiques sacrées, avec également, en soliste, Charlotte Vusbeck, mezzo-soprano.

. Dimanche 18 mars 2012, à 18h dans

le cadre du prestigieux Printemps des Arts de la Principauté de Monaco : concert d'accordéon. Une grande fête initiée par le Festival, à la découverte de musiques basques, irlandaises.



SAINT SYLVESTRE 2011

Réveillon enchanté

Samedi 31 décembre, le Comité des Fêtes convie les Turbiasques à sa soirée du réveillon dans la salle polyvalente à partir de 20h30.

Au petit matin, comme l'an dernier, les couche-tard se retrouveront autour du petit déjeuner ! En 2010, 150 personnes avaient ainsi fêté la nouvelle année en dansant jusqu'à 5h30 avec DJ Alain.

Au menu de cette soirée 2011 :

Cocktail

Foie gras au pain d'épice
Toast de saumon fumé
Verrine avocat crevettes

Entrée froide

½ homard en Bellevue et sa mayonnaise sur lit de Mesclum

Entrée chaude

Agnoletis à la truffe sauce foie gras

Trou Turbiasque

Plat

Filet de bœuf aux cèpes

Fromage et salade

Dessert

Calendrier chocolat praliné sur son lit de crème anglaise

Vin, eaux et café

1 bouteille de Champagne pour 4

INFORMATIONS PRATIQUES

Le menu est proposé au prix de 90 € par personne / pas de menu enfant.

Les réservations sont à faire auprès du Comité des Fêtes.

Tél : 06 77 44 54 24 ou 06 50 57 10 00

TOURISME

Une saison plutôt réussie

La saison 2011 a commencé très fort en mai : le Point Informations Tourisme a reçu 53% de visiteurs de plus qu'en mai 2010 ! Le mauvais temps de juillet a cependant ralenti ce départ encourageant et **c'est sur une petite augmentation de 6.30% que se conclut la saison estivale 2011**. A noter qu'en septembre, une fois le soleil revenu, le nombre des visiteurs (510) grimpait de 20% par rapport à septembre 2010. Preuve de l'intérêt des visiteurs pour le patrimoine turbiasque : durant les neuf premiers mois de l'année, les hôtes ont renseigné plus de monde sur le Trophée d'Auguste et le village que sur toute l'année 2010 !

« La saison 2011 se révèle finalement plutôt réussie, résume Hélène Grouselle, adjointe au tourisme. En plus de l'attractivité du nouveau musée du Trophée d'Auguste, sans oublier les équipements offerts sur le site, nos visiteurs apprécient toujours l'authenticité du village, sa découverte ludique grâce aux huit étapes de son parcours du patrimoine à l'aide des nouvelles technologies, ses ruelles fleuries et ses panoramas sur Monaco et la Riviera de l'Estérel à l'Italie. La bonne réputation de nos restaurants est un atout supplémentaire très



Le 8 novembre dernier, dans le cadre de ses opérations de promotion, le Point Informations Tourisme, accueillait avec ses partenaires, près de quarante professionnels pour opération de séduction.

apprécié : gourmands et gastronomes viennent de loin. Au Point Informations Tourisme, les demandes de renseignements (129) concernant ces établissements ont doublé par rapport à l'an dernier. »

Le retour des Anglais

De juin à septembre 2011, les Anglais, beaucoup plus nombreux que l'an dernier, ont gagné la première place de nos visiteurs étrangers, suivis par les Italiens. Bizarrement, ces derniers semblent avoir un peu délaissé notre commune par rapport à 2010. Les Allemands viennent ensuite, suivis par les habitants du Benelux et de nouvelles clientèles en provenance des pays d'Europe de l'Est.

SAISON 2011

Des hôteliers satisfaits

Conviés par la mairie à une réunion des commerçants, les hôteliers de La Turbie se sont déclarés satisfaits de la saison 2011.

Pour l'Hostellerie Jérôme, Mme Cirino a rappelé que, après les saisons catastrophiques de 2008/2009, la fréquentation avait commencé à remonter en 2010. Cette amélioration s'est poursuivie. La fréquentation du restaurant** de l'Hostellerie - bien que ressentant plus les effets de la crise - et celle du Café de la Fontaine sont restées stables.

Les frères Ansari, propriétaires de l'hôtel **Napoléon**, se félicitent également de la fréquentation toujours à la hausse de leur établissement et de son restaurant, le Bistrot d'Auguste.

PROMOTION TOURISTIQUE

Agir toute l'année

Pour soutenir l'activité touristique de La Turbie, l'équipe du Point Informations Tourisme travaille toute l'année, enchaînant accueil sur place et opérations de promotion auprès des clientèles de particuliers et professionnels.

En 2011, la commune a ainsi investi 3100 € en frais promotionnels pour apparaître dans le Guide historique des 163 communes des Alpes-Maritimes et de Monaco, l'Agenda 2011 des Maires des Alpes-Maritimes et un numéro hors série de la revue Détours en France.

Elle a aussi investi 319 € pour des prises de vue aériennes du village depuis un ballon. Dans le même temps, l'équipe a participé à de nombreux projets.

TAXE DE SÉJOUR

11 505,20 € pour 16 924 nuitées

Instaurée en mai 2010, la taxe de séjour a rapporté depuis sa création 11 505,20 € pour 16 924 nuitées. Cette recette devant être consacrée à l'activité touristique, la commune prévoit d'utiliser cette somme pour améliorer la signalétique

Notamment lors de la « Journée du Tourisme » en juin 2011 où ont été distribués plus de 2 000 plans de La Turbie aux Offices du Tourisme de la région. Elle a collaboré à la création de la brochure « Cœur Riviera », regroupant les communes du Canton de Villefranche, était présente sur des salons de Tourisme, et s'est impliquée dans le lancement de l'application « Monument Tracker Cœur Riviera », guide de visite sur Smartphone. La saison promotionnelle s'est achevée par un Eductour, en partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux et la FROTSI (Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative). Près de 40 professionnels du tourisme ont ainsi pu visiter le Trophée et le village.

La politique touristique se poursuit en choisissant d'adhérer à l'association « AIREN7 » : Association inter régionale des Elus de la Nationale 7 et des collectivités liés directement ou indirectement par le tracé de l'ancienne RN 7.

concernant les parkings et le cheminement des piétons depuis les parkings vers le centre ville. L'élaboration d'un guide du village en 3 langues et le développement du site Internet www.ville-la-turbie.fr en anglais sont également projetés.



« Jouer avec les copines dans la cour et apprendre en s'amusant !
C'est ça l'école ? J'y retourne demain ! »

RENTÉE SCOLAIRE

Une classe **en moins**

La rentrée scolaire des 101 petits de l'école maternelle et des 144 élèves de l'école élémentaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, malgré la fermeture d'une classe dans l'école primaire. Elle était annoncée, prévisible, pour cause de baisse des effectifs. La classe fermée est celle tenue l'an dernier par Arnaud Aimé, également directeur. Celui-ci parti, c'est Sandra Duriez (CM1-CM2) qui reprend la fonction.

CANTINE

Tarifs **solidaires**

Dans un souci de plus grande équité, la commune a décidé cette année d'instaurer **trois tarifs différents** pour le prix du repas à la cantine scolaire.

Soit : 2,20 € pour des revenus familiaux annuels inférieurs à 30 000 € ; 3,20 € pour ceux compris entre 30 000 et 50 000 € ; 4 € pour ceux supérieurs à 50 000 €.

Le conseil municipal avait voté au printemps l'instauration de ce barème, calqué sur les plafonds de revenus de la Caisse d'allocations familiales.

Jusqu'à présent, le prix du repas était unique, fixé à 3 € depuis trois ans. Il coûte en fait un peu plus de 6 € à la commune.

Chaque jour, 165 à 170 enfants bénéficient de ce service très apprécié des parents – et des enfants, pour qui c'est toujours meilleur à la cantine !

« Nous sommes limités pour des raisons de place. Et puis, les tout-petits réclament une attention toute particulière, explique Arlette Zamboni, premier adjoint. Néanmoins, nous faisons en sorte que les enfants dont les parents ne travaillent pas puissent manger à la cantine une à deux fois par semaine, les jours les moins chargés. »

**20% Bio !**

Dès la rentrée de janvier, la cantine proposera un plat bio par jour, soit 20% de bio sur l'ensemble des repas.

A l'occasion de l'appel d'offre lancé pour renouveler le marché de la cantine scolaire qui arrivait à échéance fin 2011, la mairie a décidé de privilégier le bio et, avec lui, les circuits courts : la production locale. Cet effort bio portera donc principalement sur les fruits et les légumes.

RENTÉE SOLIDAIRE

Le **coup de pouce** du CCAS

En 2011, le CCAS a mis en place une politique de soutien aux familles les moins favorisées. Dans un souci d'équité, les membres de son conseil d'administration ont décidé d'élargir l'octroi de ses aides (pour la fête des Mères et pour la rentrée scolaire) aux familles ayant deux enfants âgés de moins de 16 ans⁽¹⁾, et ont soumis ce droit à des conditions de revenus⁽²⁾.

Grâce à cette nouvelle donne, **17 familles turbiasques ont reçu en septembre une allocation de rentrée scolaire de 30 € par enfant**. Ce petit coup de pouce toujours appréciable a été accordé pour un total de 42 enfants.

1 - Jusqu'à présent, elle était attribuée aux familles ayant au moins trois enfants âgés de moins de 16 ans.

2 - Les plafonds de revenus retenus sont de 30 000 € pour les foyers ayant 2 enfants âgés de moins de 16 ans ; 40 000 € pour ceux comptant 3 enfants et plus âgés de moins de 16 ans.

Claude Ros, un retraité heureux de protéger les enfants



SÉCURITÉ

Claude Ros, **Papy Trafic**

Il a présenté sa candidature spontanée à la mairie : Claude Ros, retraité de la commune, s'ennuyait loin du service public. Il aime se rendre utile, le contact avec les gens. Alors il a proposé de jouer le rôle, utile, de Papy Trafic. La Mairie a dit oui.

Claude intervient désormais, avec bonheur, à raison d'une heure par jour, payée au tarif du Smic : de 11h15 à 11h45 puis de 13h15 à 13h45.



Crédit : Pierre Behar / A vol d'oiseau

Face aux **nouveaux** défis

La Tête de Chien : ce lieu majestueux en surplomb de Monaco, site inscrit offrant balades et activités sportives, devient le théâtre d'un nouveau défi : développer une activité économique qui mettra en valeur son environnement, particulièrement protégé.

Le 15 décembre, la ville de La Turbie lance un appel à candidature auprès de réalisateurs - concepteurs en vue de la création d'un complexe touristique - hôtel et spa - haut de gamme. Il sera édifié à l'emplacement des anciennes villas du Centre National d'Etudes des Télécommunications : un îlot d'un peu plus d'un hectare au coeur d'une zone désormais inconstructible, frappée d'un arrêté de protection des biotopes.

Avec ce projet ambitieux, la commune consacre la Tête de Chien comme haut lieu de loisirs de qualité pour les Turbiasques et leurs visiteurs.

Ainsi, les opérateurs du projet de complexe touristique auront l'obligation de laisser l'accès libre aux espaces naturels et d'ouvrir leurs services (restaurant, spa...) à la clientèle extérieure.

Tandis qu'à l'extrémité sud du massif, l'éperon rocheux fait l'objet d'un programme de reboisement et d'aménagement destiné à améliorer l'accueil et le confort des promeneurs.

Et que, sur la route de la Tête de Chien, le Team Borfiga reprend le tennis club municipal et ambitionne d'en faire le nouveau lieu de convivialité des familles turbiasques.



Les anciennes villas du Centre National d'Études des Télécommunications (CNET) seront démolies pour laisser la place à une structure hôtelière de luxe et spa.

CONCOURS

Un complexe hôtelier haut de gamme

Un hôtel de luxe de 50 à 60 chambres et un spa constituent le cœur du projet économique pour lequel la Ville lance une consultation le 15 décembre.

Un équipement touristique sur la Tête de Chien !

Le projet d'aménagement et de valorisation de ce site exceptionnel a connu une avancée décisive le 24 novembre. Le jour où la Ville et l'ensemble des acteurs concernés se sont accordés sur le principe de réalisation d'un complexe hôtelier haut de gamme qui permettrait de satisfaire la forte demande locale avec l'objectif prioritaire de respecter et valoriser la qualité environnemen-

tale du site. Ils ont approuvé le cahier des charges qui servira de base à la consultation d'équipes capables de réaliser les équipements envisagés. Et arrêté au 15 décembre la date du lancement de cette consultation.

Constructions limitées

Le projet est plus modeste que celui envisagé au départ. Suite aux études préalables⁽¹⁾, la préfecture a pris un arrêté de protection des biotopes, limitant les possibilités de construction au secteur des anciennes villas du

CNET : deux terrains contigus représentant un peu plus d'un hectare pour quelque 6 500 m² shon de droits à construire.

Le terrain principal (6 100 m²) pourrait accueillir, après démolition des villas, un hôtel de classe 3 étoiles ou plus, avec 50 à 60 chambres, piscine, restaurant, cafétéria et salles de conférence, pour 3 000 m². Et, sur 1 000 m², un centre de remise en forme / spa. En complétant l'offre de hôtel, cette structure devrait

BELVÉDÈRE DE LA TÊTE DE CHIEN

Restauration lancée

L'Office national des forêts (ONF), gestionnaire du site, lance un programme global de restauration du belvédère du Massif de la Tête de Chien.

« L'arrêté préfectoral de protection des biotopes ne permet plus l'ouverture de nouveaux sentiers ni la mise en place de nouvelles infrastructures d'accueil du public, explique Samuel Lardeux (Responsable du développement à l'ONF). Nous allons améliorer les cheminements, mettre en valeur la végétation, restaurer les murets et garde-corps, créer une signalétique épurée, pour ne pas dénaturer les paysages de ce site inscrit. »

Cette restauration est entreprise dans le cadre d'une nouvelle convention quinquennale de partenariat – la troisième, signée avec La Turbie, propriétaire du site, Cap d'Ail – le belvédère est situé sur son territoire – et Monaco qui finance les travaux.



Une table d'orientation devrait accueillir prochainement les promeneurs qui pousseront jusqu'à l'extrémité du belvédère pour y admirer le grand paysage à 360°, avec la Principauté de Monaco à leurs pieds

permettre d'attirer la clientèle extérieure mais aussi locale.

Une cible de clientèle variée

Ces deux éléments constituent le cœur de l'opération.

Elle devrait être complétée par un projet annexe, situé sur le terrain attenant : 5 400 m² aménagés en restanques. La ville de La Turbie laisse une plus grande latitude aux opérateurs concernant l'objet de ces 2 000 à 2 500 m² shon à construire.

Il pourrait s'agir d'une structure hôtelière complémentaire au niveau de prestations différent, d'une résidence services pour personnes âgées autonomes. Ou encore de bureaux, sous réserve que leurs destinataires soient identifiés au préalable.

L'objectif est d'élargir le type de clientèle susceptible d'être accueilli,

avec des durées de présence variées.

Laisser les espaces naturels ouverts au public

Les candidats pourront également proposer un panachage de ces projets, en proposer un autre, ou laisser ces 5 400 m² en espace naturel.

Dans tous les cas, sur chacun des deux terrains, les opérateurs devront aménager et gérer les espaces naturels, offrir une continuité avec la zone sous arrêté de protection des biotopes, laisser le tout en accès libre au public et ouvrir les équipements - spa, restaurant... - à la clientèle extérieure à l'hôtel.

1 - Un groupe de réflexion, piloté par la Commune appuyée par l'EPF PACA, associant l'ensemble des acteurs (Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) ; services de l'Etat DREAL, ABF, associations locales, Principauté de Monaco,...) a été dirigé par le groupement Alphaville - GTC - Urban Eco - Lumbroso - MAGEO qui a ensuite réalisé l'étude préalable.

Depuis la Tête de Chien les randonnées offrent des panoramas à couper le souffle !

La Turbie Infos DOSSIER

Site remarquable à préserver

Réussir un projet utile au développement de la commune tout en valorisant le site très protégé de la Tête de Chien : tel est le double défi lancé par la mairie

Les deux terrains, 11 500 m² au total, sont aujourd'hui la propriété de l'EPF Paca. L'Etablissement public foncier les a acquis dans le cadre d'une convention signée avec la CARF (la Communauté d'agglomération de la Riviera Française se substitue à la mairie pour les opérations d'aménagement et de développement économique).

L'objectif de cette opération est double : préserver cet espace naturel exceptionnel et permettre de développer une offre touristique nouvelle haut de gamme pour satisfaire la forte demande locale et conforter l'image de La Turbie et de la CARF.

Les qualités du projet en matière de développement durable et d'intégration dans le paysage devront être à la hauteur de la qualité paysagère et touristique du site.

Pour l'hôtel, une triple certification : Approche environnementale de l'urbanisme (AEU), label de l'Ademe ; Haute qualité environnementale

(HQE) et « BREEAM® Europe Commercial 2009 - Offices ». Cette labellisation connue par une clientèle internationale permettra d'assurer une promotion à une large échelle.

Les bâtiments, labellisés BBC et intégrant des énergies renouvelables, utiliseront des matériaux à faible impact environnemental et favorables à la santé des usagers

Se fondre dans son environnement

L'aspect extérieur des bâtiments devra se fondre le plus possible avec l'environnement du site : utiliser des matériaux adaptés, profiter de la topologie pour encasturer le parking : il ne devra pas être visible depuis l'extérieur. La circulation automobile sera réduite dès le pôle nautique.

La hauteur des bâtiments est limitée. Les éléments techniques (climatisation...) ne devront pas être visibles.

Le chantier devra être mené avec la même préoccupation de faible impact environnemental.

L'accueil du public est une préoccupation importante : la Tête de Chien et son aménagement paysager restent ouverts au public, gérés avec une vocation pédagogique et touristique, en relation avec les autres éléments du site - le fort de la Tête de Chien, que France Télécom veut ouvrir en partie au public, mais aussi le village et ses monuments.



Le Phyllodactyle d'Europe. La découverte de la présence de ce petit gecko nocturne sur la Tête de Chien a provoqué la création d'un arrêté de protection du biotope. Photo : Bouches du Rhône Nature

15/12/2011 – 15/10/2012

Planning prévisionnel

. 15 décembre 2011 : Lancement de l'appel à candidature pour désigner un maître d'œuvre en charge de la conception

. 15 mars 2012 : Remise des dossiers par les candidats

. 15 avril 2012 : Choix de 3 candidats par la commission d'attribution présidée par M. Le Maire de La Turbie

. 15 septembre 2012 : Remise d'un dossier précisant le projet et les propositions financières

. 15 octobre 2012 : Choix de l'opérateur



TENNIS CLUB MUNICIPAL

Michel Borfiga joue le jeu

L'ancien tennisman professionnel reprend le tennis club de La Turbie. Avec Christophe Courault, professeur diplômé, ils veulent en faire un nouveau lieu de convivialité pour les familles turbiasques.

Bénéficiant d'une situation exceptionnelle, au calme, dans un écrin de verdure, dominant la mer et au cœur du complexe sportif des Hauts de Monte-Carlo, le tennis club municipal était moribond, souffrant du manque de dynamisme de son dernier gestionnaire.

Celui-ci parti, la Ville a décidé de confier la gestion à l'équipe de Michel Borfiga dans le cadre d'une convention d'objectifs. Signée cet été entre la commune et l'Association sportive « Tennis Club Team Borfiga La Turbie », elle a pris effet au premier septembre pour une durée de 4 ans.

« Le club repart de zéro »

« Le club repart de zéro, explique l'ancien joueur de tennis professionnel. Nous nous sommes fixé deux ans pour remonter l'activité grâce à un travail de qualité. Nous visons les 150 licenciés, enfants compris, pour septembre 2012. »

Il a confié cette responsabilité à Christophe Courault, professeur de tennis diplômé. Très motivé, ce dernier veut faire du tennis club le nouveau lieu de convivialité pour les Turbiasques.

« Le club est désormais ouvert 7 jours / 7, annonce Christophe. Nous avons

Un calcetto pour 2012

Dans le cadre de la convention d'objectifs, le Team Borfiga s'est engagé à verser à la commune une redevance annuelle de 1 200 €. En contrepartie, la commune aménagera, d'ici décembre 2012, sur l'un des cinq terrains de tennis, un « calcetto ».

« Il s'agit d'un petit terrain de foot pour jouer en équipes de 5, équipé de cages pliables et de gazon synthétique », explique Michel Borfiga.

Ce genre d'équipement est très prisé par les clubs de sport des entreprises. L'accueil de cette clientèle complémentaire sera un plus pour le club.

Et puis, ce terrain, qui demeurera en priorité un court de tennis, offrira un support gazon très appréciable pour les joueurs soucieux de ménager leurs articulations.

demandé à la commune qu'elle redonne un petit coup de jeune à la décoration du club house. Et, à l'occasion des vacances de la Toussaint, tous les enfants inscrits à l'école de tennis (15) ont été invités à suivre gratuitement un stage d'une semaine. » Un cadeau de bienvenue d'une valeur de 170 €.

Pour développer la pratique du tennis, il a offert aux écoliers de La Turbie une journée d'initiation : le 14 octobre, tour à tour, les élèves des 6 classes de l'école primaire se sont

Pour inviter les Turbiasques à (re)découvrir leur club de tennis, l'équipe Borfiga a organisé avec un beau succès deux journées « portes ouvertes », le 10 septembre puis le 2 octobre, avec tournoi de double et barbecue : l'occasion d'inaugurer le club en toute convivialité, avec les vœux et encouragements de Nicolas Bassani, maire, et Hélène Grouselle, adjointe aux sports.

(De g. à d. au premier plan : Christophe Courault et Michel Borfiga H. Grouselle et N. Bassani)

retrouvés dans la salle polyvalente transformée en terrain de tennis.

« Les enfants et les professeurs étaient ravis, ils nous ont demandé de renouveler l'opération », se félicite le dirigeant qui y voit l'occasion d'établir un lien entre le club et les familles turbiasques.

Après avoir participé au Téléthon début décembre (défi et tombola) et récolté 210 euros, Christophe donne rendez-vous à ces dernières aux beaux jours de 2012 et promet : « Nous organiserons des barbecues ».

Renseignements et inscription

Tennis Club Team Borfiga La Turbie
680 Route de la Tête de Chien
Tél. : 04 93 37 67 35 - Port. : 06 13 79 26 07

. Location de courts à l'heure (16 €) ou à la journée

. Cours individuels et collectifs

. Ecole de Tennis pour les 3 – 17 ans : cours collectifs par groupe de 6 enfants maximum le samedi matin et le mercredi.

. Stages tennis et multisports durant les vacances scolaires à la journée ou à la demi-journée.

Un micro site sur le complexe sportif

Entre les tennis et la piscine, la Ville aménagera en 2012 un micro site. En accès libre au public, il offrira un petit terrain de sport de 24 m x 12 m et un espace complémentaire de 80 m² équipé de trois tables de ping-pong.

ENSEIGNES ET PUBLICITÉ

Nouvelle réglementation

Un nouveau règlement de la publicité est en vigueur à La Turbie depuis cet été⁽¹⁾.

Après avoir révisé son précédent règlement de publicité, conformément aux obligations fixées par le Grenelle II de l'Environnement, la Ville dispose maintenant deux ans pour le faire appliquer.

« La Turbie offre un patrimoine riche en monuments historiques, sites inscrits et édifices de grande valeur. Ils constituent un environnement de qualité qu'il faut préserver notamment en luttant contre la pollution visuelle créée par les publicités, enseignes et pré-enseignes implantées de façon anarchique », explique Sylvie Asso, responsable du service Urbanisme.



À l'entrée de La Turbie l'environnement visuel gagnera en qualité avec la suppression des supports de publicité non conformes

« L'audit réalisé dans la commune a montré que le règlement précédent était rarement respecté. Celui-ci le sera, strictement et avec discernement, affirme Jean-Louis Bauchet,

chef de la police municipale. *Un policier a visité chaque commerce et entreprise de la ville pour présenter le nouveau règlement, constater les infractions au précédent - sans verbaliser - et informer de l'obligation de respecter ces contraintes.* »

Consciente que cette mise en conformité va entraîner des démarches et des frais, la mairie accordera à chacun un délai raisonnable. Les récalcitrants savent qu'ils risquent une astreinte journalière de 200 € par jour.

Publicité autorisée dans 4 zones strictement délimitées

Selon le principe général du règlement : toute publicité est interdite dans l'agglomération sauf dans 4 zones strictement délimitées sur l'avenue de Cap d'Ail, les routes du Mont Agel, de Menton et de Laghet. Dans ces zones dites de publicité restreinte, la publicité doit respecter les normes (panneaux de 2 m²) et nécessite autorisation du Maire et avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Toute publicité est interdite en dehors de l'agglomération.

Toute installation d'enseigne ou pré-enseigne est également soumise à autorisation municipale après avis de l'ABF.

Les préenseignes doivent respecter les couleurs et formats en vigueur.

Les enseignes sont peintes directement sur la façade ou réalisées en fer forgé,

tôle ferronnée, ou toute autre forme s'intégrant avec les caractéristiques du village. L'éclairage doit être indirect.

1 - Adopté le 16 mars 2011, le règlement est annexé à l'arrêté du 28 juin 2011 et consultable en mairie au service de l'Urbanisme. Ou sur le site Internet : www.laturbie.fr/municipalite/commissions_municipales/urbanisme



Les pré-enseignes réglementaires sont implantées par la mairie



Stationnement en ville : pensez à la carte !

Pour votre stationnement avec parcmètres, n'oubliez pas que :

- la **première demi-heure est gratuite** : composez directement le numéro de la plaque minéralogique du véhicule
- des cartes de stationnement à **tarif réduit** sont en vente au poste de Police

QUARTIER DU PRAT

Kone dans les anciens ateliers municipaux

En février 2012 débuteront les travaux de reconstruction des anciens ateliers municipaux, dans le quartier du Prat. Ils avaient dû être démolis à la suite d'un sinistre.

La commune fait reconstruire le bâtiment à l'identique. Le permis de construire est déposé, le marché de travaux lancé. La commune espère pouvoir livrer le bâtiment dès le mois de septembre. Il sera alors donné en location, dans le cadre d'un bail commercial, à l'ascensoriste Kone.

L'entreprise se chargera de tous les aménagements intérieurs des bureaux et annexes (garages, ateliers techniques et espaces de stockage de petit matériel) nécessaires au développement de ses activités dans l'Est du département et à Monaco.



À la place des anciens ateliers municipaux, la mairie louera à l'entreprise Kone 300m² de bureaux (RDC et 1^{er} ét.), garages et ateliers à partir de septembre 2012

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des progrès significatifs en décembre

Améliorer la sécurité routière fait partie des objectifs prioritaires de la mandature de l'équipe municipale. D'importants travaux sont menés dans ce but. Route de Nice-Menton, les platanes dangereux seront abattus. Route de Cap d'Ail, un ralentisseur posé.

RD 2564 (ROUTE DE MENTON)

15 platanes abattus, un trottoir aménagé

Les platanes qui bordent le côté sud de la route de Menton représentent un réel danger pour les piétons comme pour les voitures. La commune a donc convaincu l'architecte des bâtiments de France (ABF) de la nécessité d'abattre et dessoucher certains éléments. La mise en sécurité du secteur a fait l'objet d'un projet d'aménagement, élaboré pour la commune par l'architecte paysagiste Pascal Fleuridas et accepté par l'ABF.

Les travaux devraient être entrepris pour livraison fin décembre. Dans une première phase, 15 platanes seront abattus. Par la suite, un trottoir de 1,40 mètres de large sera aménagé le long du RD 2564 (routes de Nice et de Menton). 25 arbres –micocouliers, tilleuls et autres essences méditerranéennes... – seront replantés. A la hauteur d'un petit espace aujourd'hui utilisé comme aire

de stationnement, une placette et un jardin seront créés, offrant aux promeneurs un point de vue superbe sur la mer et la Principauté. Plus loin en direction de Menton, en bordure nord de la chaussée, les talus seront aménagés après suppression des platanes situés dans un virage.



Une fois les platanes menaçants abattus, de nouveaux arbres seront plantés et un trottoir aménagé, pour sécuriser la circulation automobile et le cheminement des piétons. *Fleuridas Paysage*

RD 2564 (ROUTE DE MENTON)

10 831 véhicules / jour

Le Conseil général a mené, en juin, une opération de mesure du trafic sur la RD 2564 (route de Menton) à La Turbie. Du 16 au 29 juin, un radar a compté le nombre de véhicules entrant et sortant à l'est de la commune, soit 10 831 véhicules / jour.

→ **Dans le sens Nice – Menton**, la circulation moyenne a été évaluée à près de 6700 véhicules/jour dont 77 poids lourds.

Les heures de pointe se situent entre 8h et

9h avec 982 véhicules comptés. Et entre 16h et 18h (541 véhicules/ heure).

La vitesse maximum relevée fut de 80 km/h, pour une vitesse moyenne de 42 km/h.

De jour, 6% des véhicules dépassaient la vitesse autorisée (+ 10 Km/h en moyenne), avec une baisse de 20% la nuit.

→ **Dans le sens Menton – Nice**, 4 407 véhicules/jour ont été recensés, dont 196 poids lourds.

Révoires : circulation alternée sur 10 mètres

Des travaux de mise en sécurité d'une partie de la chaussée sont entrepris, chemin des Révoires, depuis le 26 octobre et jusqu'au 3 avril 2012.

Trois plots en béton seront installés.

Durant cette période, la circulation se fera en alternance sur 10 mètres.

Un giratoire aux tennis

Pour améliorer la sécurité de la Route de la Tête de Chien qui dessert notamment les Hauts de Monte-Carlo, la piscine et les tennis municipaux, la Ville envisage la création d'un carrefour giratoire à hauteur des tennis, avec création de trottoirs et réorganisation du stationnement. Ces travaux seront l'occasion de reprendre les réseaux enterrés.

Le projet portant partiellement sur des terrains privés, la commune a dû lancer une procédure d'alignement, avec enquête publique préalable. Celle-ci s'est déroulée du 30 septembre au 21 octobre 2011.

Les heures de pointe se situent entre 9h et 10h, avec 364 véhicules/heure. Et entre 18h et 19h (446 véhicules/heure).

La vitesse maxi relevée fut de 93 km/h, pour une vitesse moyenne de 45 Km/h. De jour, 16% des voitures dépassaient la vitesse autorisée (+10 Km/h en moyenne)

La nuit (22h à 6h), dans les deux sens, les dépassements de vitesse autorisée baissaient de 20 à 25 %.

AVENUE DE CAP D'AÏL

Priorité à la **sécurité des piétons**

La circulation automobile en haut de l'avenue de Cap d'Aïl se fait trop souvent à trop vive allure et met en péril la sécurité des piétons.

Le 23 novembre dernier, la mairie de La Turbie a lancé la réalisation d'importants travaux de voirie destinés à sécuriser durablement le cheminement des piétons.

Un long plateau traversant de 30 mètres par 5,50 mètres est aménagé, juste après la Poste. La signalisation sera renforcée, rappelant que la vitesse est limitée ici à 30 Km/h et que la priorité doit être donnée aux voitures qui montent.

La chaussée est trop étroite pour permettre la création d'un trottoir. Mais un espace piéton sera matérialisé par de la peinture au sol, sur 1 mètre de large, en bordure Est de la chaussée.

Enfin, le sens de circulation du parking de la place Neuve est inversé : l'entrée se fera par l'avenue de Cap d'Aïl.

130 000 € de travaux de génie civil et deux bornes escamotables

Ces modifications et aménagements de l'avenue et du parking de la place Neuve représentent 130 000 € de travaux de génie civil.

Ils seront complétés par un aménagement du chemin qui descend de la route de Cap d'Aïl vers le stade. « *Les jours de match, les voitures des spectateurs stationnent dans ce chemin et bloquent la circulation*, explique Sylvie Dorival, responsable des services techniques. *La commune a décidé d'en réserver l'accès aux riverains, par l'implantation de deux bornes escamotables télécommandées.* »



La mise en sécurité des piétons empruntant l'Avenue de Cap d'Aïl était devenue une priorité. Un feu tricolore est installé le temps des travaux qui devraient être livrés troisième semaine de décembre.

A l'occasion de ces travaux, la commune fera réaliser une petite plateforme bordée par une palissade et destinée à accueillir les bacs à déchets ménagers. « *Un aménagement plus esthétique pour la commune et plus pratique pour le ramassage des ordures ménagères.* »

L'ensemble de ces travaux devrait être livré pour la fin de l'année.



PERMIS DE CONDUIRE DES 18 – 25 ANS

La Ville **offre une bourse** contre heures de travail

Chaque année, la commune offrira à deux jeunes Turbiasques de payer 80% de leur permis de conduire en contrepartie de 100 heures de travail à effectuer dans les services municipaux.

L'obtention du permis de conduire constitue un atout incontestable pour l'emploi des jeunes et contribue à la lutte contre l'insécurité routière, première cause de mortalité des jeunes de moins de 25 ans. Mais elle nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous. La ville de La Turbie a

décidé de mettre en place la « bourse au permis de conduire », qu'elle attribuera chaque année à deux jeunes gens en difficultés financières.

La bourse au permis de conduire est un dispositif national, qui fait l'objet d'un partenariat entre l'Association des maires de France (AMF) et le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. A La Turbie, il fonctionne sur le principe suivant : la bourse est versée par la Ville directement à l'auto-école, laquelle s'engage à proposer une formation complète pour un coût total de 1 200 € - englobant notamment une présentation au code, 25 heures de conduite et

une présentation à la conduite. Le montant de la bourse versée par la commune s'élève à 80% de cette somme.

Le jeune qui obtient la bourse signe une charte dans laquelle il s'engage à verser sa contribution (les 20% restant) à l'auto-école, à suivre les cours de code de la route et à réaliser pour la collectivité 100 heures de travail à accomplir dans les services municipaux.

Les jeunes Turbiasques intéressés doivent remplir un dossier de candidature - à retirer à la mairie ou sur le site Internet de la commune - dans lequel ils préciseront notamment leur situation financière et leurs motivations.

C'est la fête !

Comme chaque année, la fête de l'école maternelle est venue clôturer en musique et dans la bonne humeur une année d'apprentissage.

Sous un soleil radieux, parents, grands-parents, frères et soeurs étaient venus très nombreux applaudir les petits artistes de l'école maternelle Michel Balland. Et ils n'ont pas été déçus du spectacle : les costumes étaient magnifiques et les enfants se sont appliqués à danser à la perfection.

Un grand bravo aux enseignantes, ATSEM, parents bénévoles, au personnel technique de la ville et au bureau de l'Association des Parents d'Elèves sans qui la fête serait impossible.



Pas besoin d'un thermomètre pour se rendre compte qu'il faisait soif sur scène !



Cette année, les maternelles ont adopté avec style la Rock'n Roll attitude !



Rencontre romantique entre artistes peintres et poètes



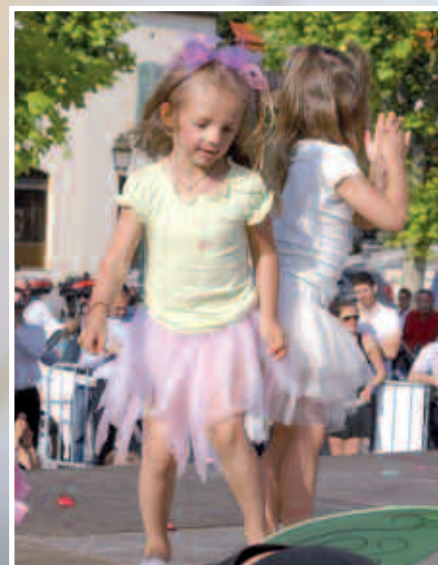
Petits gauchos et jeunes demoiselles virevoltent avec charme comme au temps des bals populaires



Rien de tel qu'une petite ualse avec une copine pour retrouver le sourire !



La concentration et l'élégance d'un grand danseur classique !



La danse des fleurs annonce le début de l'été...

JOURNÉES DU PATRIMOINE

AU TEMPS DES
GLADIATEURS

Comme dans une école de gladiature du temps d'Auguste, les combattants ont partagé leur savoir-faire avec les jeunes, heureux de pouvoir croiser le fer.



Les acteurs de la Compagnie ACTA n'ont pas hésité à braver la pluie pour réaliser des combats très réalistes qui ont impressionné les nombreux spectateurs présents.



Au stand de La Luerna, les visiteurs ont découvert avec intérêt l'exposition «Les vies du Trophée d'Auguste», un panorama très documenté des transformations du monument.



Sur le stand de l'association philatélique et numismatique de La Turbie, Marcel a proposé, entre autres, son nouveau timbre à l'effigie du Trophée d'Auguste.



L'association IRAHTA proposait une initiation au matériel archéologique prêté par divers musées de la région. Les enfants pouvaient jouer aux archéologues et obtenir leur diplôme !



Concentration, précision et talent sont les conditions pour faire un bon artiste. Mari et femme ont choisi des disciplines différentes, mais qui exigent toutes deux autant de concentration : la lutherie pour Monique, le vitrail pour Achim.

Foi de Turbiasque, on n'avait jamais vu cela ! Malgré une météo exécrable, près de 1000 spectateurs se sont pressés de 10h à 18h le dimanche 18 septembre au Trophée d'Auguste pour les Journées du Patrimoine.

Les visiteurs venaient assister aux très réalistes combats de gladiateurs, orchestrés par les acteurs de la Compagnie ACTA. Un spectacle impressionnant et original offert par l'Association turbiasque *Les Amis du Trophée*, dont l'objectif était de mettre en valeur le monument d'une façon ludique et pédagogique. Mission réussie !

Les visites commentées du Trophée et de son nouveau musée ont également rencontré un vif succès. Le personnel d'accueil a même dû refuser du monde ! Autour du monument il y avait également foule sur les stands des artisans turbiasques et des Compagnons du Mentonnais. Les enfants ont également pu participer à de nombreux ateliers, une chasse aux énigmes...

LES AUTRES MANIFESTATIONS...

Dimanche 26 juin à la Tête de Chien. Cette année enfin, les chineurs venus de toute la région ont pu profiter d'un temps magnifique pour faire de bonnes affaires dans la centaine de stands du vide-grenier de l'Association Patriotique Turbiasque.



21 juin sur la Place Neuve. Pour célébrer la trentième édition de la Fête de la Musique, la municipalité de La Turbie avait mis à l'honneur trois groupes musicaux : « Wave », « Lou Folks » et « Baz Gang ». Un programme apprécié par les plus jeunes.



20 août sur la Place Neuve. La première édition du Karaoké géant du Comité des Fêtes a connu un succès fou ! Même S.A.S le Prince Albert II et la Princesse Charlene de Monaco, qui dînaient dans un restaurant voisin, se sont mêlés aux nombreux spectateurs pour danser et chanter.



Animations au Trophée et Festival du Conte

En juillet et en août, dans le cadre des Estivales du Conseil général, plus de 700 spectateurs ont assisté à trois concerts donnés au Trophée et au Festival du Conte, reporté dans l'Espace Jean Favre pour cause de mauvais temps.

Mercredi 6 juillet. Yogan (à gauche) et sa troupe ont offert un concert de musique tzigane d'une qualité exceptionnelle. Les violons semblaient chanter, tant les artistes maîtrisaient leur art.



Dimanche 17 juillet. Malgré une météo capricieuse, une soixantaine de courageux ont bravé le brouillard turbiasque pour assister à la pièce jeune public jouée par la compagnie B.A.L. : CÔR !



Mardi 19 juillet. Dans le cadre du Festival du Conte, la compagnie Audigane a proposé des Contes Tziganes. En parlant avec humour de leur culture et leurs traditions, Armelle et Peppo - à l'accordéon - ont captivé leur public !



Rencontre amicale à Sarre

Dans le cadre de notre jumelage, plus de 51 adultes et 14 enfants (dont la plupart participaient à une rencontre de football avec Thierry Scursoglio), sont partis du 11 au 13 juin à Sarre, dans la Vallée d'Aoste en Italie.

Deux programmes distincts avaient été concoctés : sports et culture et chacun a pu profiter de moments privilégiés pour renforcer les liens d'amitié qui unissent nos deux communautés. La prochaine rencontre se fera à La Turbie en septembre 2012.



Pour se mettre en condition, le weekend a commencé par une descente en rafting le long de la Doire en compagnie des Sarroleins.



Après une nuit (fraîche !) au refuge de Brusson à plus de 2400 mètres d'altitude, petite randonnée avec les Sarroleins aux splendides lacs de Palasina. Les plus chanceux ont croisé des marmottes !



Lundi 31 octobre. Pour Halloween le spectacle est aussi dans le village lors de la chasse aux bonbons. Un Turbiasque accueillait monstres et sorcières dans sa maison décorée comme un château hanté. Frissons garantis !



29 septembre - Saint Michel. L'équipe du Comité des Fêtes, dans le secret de la venue de SAS la Princesse Charlène, avait fait des merveilles pour que l'accueil soit à la hauteur de leur prestigieuse invitée.



Du 18 au 20 novembre. Leur exposition annuelle est l'occasion pour les Fem's Traditions de montrer leur savoir-faire et de vendre leurs créations de Noël. De g. à d. Sylvie Rossi, Béatrice Courchaussé (présidente) et Daniela Uignes



Du 18 au 20 novembre. Profitant de l'exposition de sa tante, Béatrice, Kevin Uij Tomme est venu présenter avec ses copains Nicolas, Franck et Jonathan leurs collections de War Hammers. Des magnifiques petits soldats qu'ils assemblent et peignent et qui leur servent ensuite pour des jeux de rôle.

ETAT CIVIL (au 25 nov. 2011)■ **Bienvenue aux petits Turbiasques !**

HEURTEBISE Stella	08.11.2011
MILLIERE Maylie	10.10.2011
BRANCACCIO Elysa	28.09.2011
SHARARA Eva	22.08.2011
MESTRE Cassie	14.08.2011
BESCHEMIN Alix	15.08.2011
ORSINI Hélène	22.08.2011
OZENDA Hanaé	18.07.2011
PIVA Elfie	10.07.2011
DELMASSE Mila-Rose	13.06.2011
BEDE Natasha	20.05.2011
NDIAYE Farrel	20.06.2011
Erratum La Turbie Infos 58	
NAVEAU Benjamin	28.03.2011

■ **Ils nous ont quittés**

RONDELLO Victorine veuve THOME TR.	07.05.2011
MANGUSI Jacques TR.	10.05.2011
ELKOUBI Elie	21.05.2011
FIETTA Rose veuve WECK TR.	17.05.2011
CHEVALIER Michel TR.	31.05.2011
CALLIER Jenny veuve NOTERDAEM	18.06.2011
BROURHANT Marie - Claire épouse BERTHOLON	26.06.2011
BERTHOLON Louis	26.06.2011
MANGIN Marie - Claude veuve BOURGEOIS TR.	28.06.2011
MANGUSI Jacques TR.	10.05.2011
APROSIO Madeleine veuve TRIVERO	08.08.2011
GIRAUDY Antoinette TR.	01.08.2011
MUTTI Serge TR.	25.07.2011
LARRERE Sébastien TR.	09.09.2011
VASSE Odette TR.	23.10.2011
BRUANT André TR.	28.10.2011
TR. = transcription	

2012, ANNÉE ÉLECTORALE**Inscrivez-vous !**

Ultime chance pour les retardataires, la mairie assure une permanence le samedi 31 décembre de 10h00 à 12h00 pour prendre les inscriptions sur liste électorale.

Dates des scrutins : présidentielles : le 22 avril et le 6 mai ; législatives : le 10 et le 17 juin.

> Informations : 04 92 41 51 61 - accueil@ville-la-turbie.fr

■ **Félicitations aux nouveaux mariés**

NICOLAS Paul & CESARANI Annick	04.06.2011
DUMESNIL Alexis & FALCE Amandine	25.06.2011
CANAVATE Luc & APOSTOLO Stéphanie	01.07.2011
JOUANNEAU Sébastien & DAVID Cindy	09.07.2011
HEURTEBISE Vincent & SAIONI Nathalie	30.07.2011
MATARAZZO Vincent & LANDUCCI Coline	27.08.2011
NICOLAS Paul & CESARANI Annick	04.06.2011
DUMESNIL Alexis & FALCE Amandine	25.06.2011
CANAVATE Luc & APOSTOLO Stéphanie	01.07.2011
JOUANNEAU Sébastien & DAVID Cindy	09.07.2011
HEURTEBISE Vincent & SAIONI Nathalie	30.07.2011
MATARAZZO Vincent & LANDUCCI Coline	27.08.2011
LUCIDO Jean - Jacques & DUMOULIN Christelle	27.08.2011
TOMATIS Yannick & HOHNE Christina	03.09.2011
VIOLA Robert & BONTEMPS Marie Josée	10.09.2011
MENDEZ Luc & PROFETA Émilie	17.09.2011
LEQUIME Guillaume & KAMODA Saki	22.10.2011
VAYÉ Yann & JOSEPHS Emmanuelle	12.11.2011

TURBIASQUE À L'HONNEUR**Jean-Marie Verrando, général de gendarmerie**

L'an dernier, disparaissait Bernard Verrando, ancien commandant de la brigade de gendarmerie de La Turbie, connu et apprécié de tous.

Clin d'œil de la vie : cette année, au jour anniversaire du décès de Bernard, Jean-Marie, l'un de ses trois enfants, était nommé général de gendarmerie.

Après une scolarité au collège Saint Charles puis au lycée de Monaco, Jean-Marie avait rejoint les enfants de troupe du lycée militaire d'Aix en Provence.

Aujourd'hui collaborateur direct du général de division David Galtier, le général Jean-Marie Verrando assure les fonctions de sous-directeur des opérations au sein de la direction générale de la gendarmerie nationale.

L'équipe municipale se réjouit de voir nommer un enfant du pays à un poste à haute responsabilité et profite de l'occasion pour saluer la mémoire de son père et rappeler à sa mère, Marcelle, son attachement et son amitié.

SORTIE D'AUTOMNE DU C.C.A.S.

Bouillabaisse à Cassis

Chaque année, dans le cadre de la Semaine Bleue, le Conseil communal d'action sociale (CCAS) propose aux Aînés Turbiasques et à leurs amis une sortie d'automne.

Le 16 octobre dernier, aux premières lueurs du jour et dans la bonne humeur, une quarantaine de personnes prenait place dans le bus à destination de Cassis. Cette journée ensoleillée d'octobre permettait de voir ou revoir des paysages illuminés par de chaudes couleurs automnales. A Cassis, le petit train prenait le relais du bus et rapprochait la joyeuse troupe du centre-ville et du port pour une flânerie bucolique.

Les aînés turbiasques rejoignaient ensuite les hauteurs pour déjeuner d'une délicieuse bouillabaisse. Au retour, le bus empruntait la route des crêtes qui sinue en surplomb de la Méditerranée, offrant aux regards un panorama remarquable. A chaque arrêt, les participants s'émerveillaient de la grandiose beauté de ces paysages exceptionnels.

A l'issue de la journée, Arlette Zamboni, adjointe, accompagnée dans cette escapade par ses collègues Denise Gelso et Hélène Grouselle, a donné rendez-vous à tous



Après une agréable promenade à la découverte de la ville, nos aînés se sont régelés d'une délicieuse bouillabaisse dans un restaurant local

pour une prochaine balade riche en moments conviviaux et chaleureux.



MEDECINS DE GARDE

Janvier		Février		Mars	
Dates	Docteurs	Dates	Docteurs	Dates	Docteurs
1	Galopin	1	Galopin	1	Gilardi
2	Rees	2	Gilardi	2 au 4	Scemama
3	Gilardi	3 au 6	Rees	5	Rees
4	Galopin	7	Gilardi	6	Gilardi
5	Gilardi	8	Galopin	7	Galopin
6 au 8	Scemama	9	Gilardi	8	Gilardi
9	Rees	10 au 12	Andreis	9 au 12	Rees
10	Gilardi	13	Rees	13	Gilardi
11	Galopin	14	Gilardi	14	Galopin
12 au 15	Gilardi	15	Galopin	15	Gilardi
16	Rees	16 au 19	Gilardi	16 au 18	Andreis
17	Gilardi	20	Rees	19	Rees
18	Galopin	21	Gilardi	20	Gilardi
19	Gilardi	22	Galopin	21	Galopin
20 au 22	Galopin	23	Gilardi	22 au 25	Gilardi
23	Rees	24 au 26	Galopin	26	Rees
24	Gilardi	27	Rees	27	Gilardi
25	Galopin	28	Gilardi	28	Galopin
26	Gilardi	29	Galopin	29	Gilardi
27 au 29	Scemama			30 au 31	Galopin
30	Rees				
31	Gilardi				

Drs Andreis et Rees : 04 93 41 23 89

Dr Galopin : 04 93 41 08 36

Dr Gilardi : 04 93 41 01 11

Dr Scemama : 06 60 17 76 29

HOMMAGE A

André Bruant

Après un remarquable parcours patriotique, André BRUANT se marie en 1946 avec une Turbiasque : Clotilde FARGIER. Ils vivront les premières années de leur union en Meurthe et Moselle, la région natale d'André. En 1960, avec leur fille Josiane, ils reviennent s'installer à La Turbie. André travaille à Monaco et s'investit en parallèle dans de nombreuses activités de la Commune.

Il fut notamment Trésorier du Comité des Fêtes, membre de différentes Associations, formateur au sein de l'ASCT Tir et membre titulaire de la commission des impôts. Il a également durant nombre d'années participé à la sécurité de notre église en ouvrant et fermant les portes, matin et soir, chaque jour.

Il était agréable de rencontrer André dans les ruelles du Village, très souvent le matin, bavardant avec ses amis.

Ces quelques lignes sont trop brèves pour décrire cette personne imprégnée de sagesse discrète, attentive aux autres, en un mot attachante.



SAINT MICHEL 2011

Une princesse à La Turbie

Pour sa première représentation en France, Son Altesse Sérénissime la Princesse Charlène de Monaco nous a fait l'honneur de sa visite lors des cérémonies officielles de la fête patronale.

C'est une Saint-Michel un peu exceptionnelle qu'ont vécue les Turbiasques jeudi 29 septembre. Sa visite gardée secrète jusqu'au bout, S.A.S la Princesse Charlène de Monaco a charmé, par sa gentillesse et sa simplicité tous ceux qui l'ont approchée.

Dans une église Saint-Michel bondée et joliment fleurie pour la circonstance, la Princesse, accompagnée de ses parents, résidents turbiasques, a assisté à la messe célébrée par le Père Guillaume Paris.

Puis, après une courte promenade dans les ruelles du village et la traditionnelle photo avec les élus, elle a tenu à rendre visite aux écoliers - l'engagement auprès des plus jeunes est une de ses priorités.

Visiblement ravie de l'accueil spontané et joyeux qui lui avait été réservé,



À la sortie de la messe, Charlène, accompagnée de Nicolas Bassani, maire de La Turbie, et du Père César Penzo, chapelain de la famille princière, a reçu un bouquet de fleurs des mains de Tessa.



elle a reçu avec le sourire les petits cadeaux confectionnés par les enfants de la maternelle et a semblé agréablement surprise lorsque les plus grands ont entamé l'hymne monégasque. Elle a pris le soin et le temps de dialoguer, en français, avec les uns et les autres.

Elle a ensuite rejoint la salle polyvalente où était rassemblés les Turbiasques et leurs invités pour un vin d'honneur. La princesse Charlène a prononcé - en réponse au message de bienvenue du maire de La Turbie -, un discours en anglais, assurant l'assistance de son plaisir d'être présente à la fête patronale de notre village.

◀ Les maternelles qui ont accueilli la princesse avec de grands « Charlène ! Charlène ! » ont été un peu étonnés qu'elle ne porte pas de grande robe comme dans les dessins animés !...

PÈRE ADRIAN STOICA

Un prêtre en résidence à La Turbie



Père Adrian : « J'aime proclamer la parole de Dieu en lien étroit avec notre vie au quotidien, parler librement de choses simples. »

Prêtre roumain catholique de rite latin, le père Adrian Stoica a quitté la Roumanie en 2001 pour la Côte d'Ivoire : missionnaire, il y apprend le français. Retour en 2002 dans sa paroisse de Roumanie. Proposé pour être envoyé à Lourdes, à la demande de l'évêque de Tarbes, en prévision de l'année jubilaire 2008, il hésite : « En Roumanie, les catholiques de rite latin sont peu nombreux et les églises sont rares mais pleines et la ferveur est grande. En France, c'est tout le contraire. Ce n'est pas facile de vivre sa foi dans un pays qui n'est plus chrétien. ». Il finira par accepter en septembre 2007 « pour sauver l'honneur », et arrive à Lourdes comme chapelain des Sanctuaires de Notre Dame et prêtre coopérateur dans le diocèse.

Quatre ans plus tard, à la demande de Monseigneur Barsi, il est nommé aumônier du Petit Cours Saint-Maur à Monaco. « Monseigneur m'a demandé de résider à La Turbie et d'y assurer le service divin avec tout ce que comprend la présence d'un prêtre. Je suis également vicaire à la paroisse du Saint-Esprit à Beausoleil. »

Ses projets ? « Etre là tous les jours. Assurer la présence du Christ... Je dis une messe à 9h00 chaque matin, à la chapelle Saint-Jean. Parfois, je la dis seul... » Le dimanche, messe à Saint-Michel. « Il faut savoir porter le message de l'Evangile avec les moyens d'aujourd'hui. La langue de bois ne sert à rien. Pour mes homélies : je lis mes notes, je prie et quand je monte en chaire, je parle librement, à partir de choses très simples. ».

HISTOIRE D'EAU

L'aqueduc du Faïssé

Fruit des efforts et sacrifices de nos anciens, l'aqueduc du Faïssé, qui renaquit en 1824, semble aujourd'hui voué à l'oubli... à l'image de son prédécesseur, œuvre des Romains.

L'alimentation en eau des Turbiasques est restée longtemps limitée au puits communal⁽¹⁾ et deux sources : Fontvieille à l'est, le Prat à l'ouest.

Le territoire situé en contrebas du village bénéficiait pourtant d'une abondance de sources - Bestagno, Fontdivina et la Tour pour les principales. C'est sur les rives du vallon de la Noix où s'écoulaient la plupart d'entre elles, qu'étaient établis tous les moulins à huile et à grains de la commune. Ceux de Monaco se trouvaient un peu plus bas, en rive droite. Cette situation génératrice de frictions entre les deux communautés devint critique en 1820.

La source de la Tour, qui fournissait la force motrice des moulins, prenait naissance sur un terrain privé. En 1819, le Comte Rey de Villarey, descendant d'une puissante famille monégasque, acquiert ce terrain et entend faire valoir ses droits. La Turbie, en la personne de son syndic, Michel Rossetto, conteste ses prétentions. Procès. Les élites du village décident alors de rétablir un hypothétique ouvrage romain...

700 livres au Comte monégasque pour les terres du Faïssé

Les nombreuses recherches finissent par mener, à 4,5 Km du village, sur le territoire de Peille, à une petite arche en ruines supposée être un vestige de l'aqueduc romain. A proximité : les sources susceptibles d'alimenter un futur canal se trouvent - heureux hasard - sur des terrains acquis trois ans auparavant par... le Comte Rey de Villarey !

Une transaction intervient en août 1922 : le Comte est rétabli dans ses droits concernant la source de la Tour, moyennant le versement de 8 000 livres. En contrepartie, il cède à La Turbie, pour

700 livres, les terres du Faïssé où coulent les sources convoitées.

En décembre 1822 commence le difficile travail de fouilles pour réunir les résurgences qui se perdent dans un terrain accidenté.

Louis Scoffier, géomètre à Nice, dessine le tracé du futur aqueduc, dans un relief très tourmenté et coupé de multiples vallons qui représenteront autant de difficultés pour l'accès au chantier.

Les travaux démarrent en août 1823. Le Conseil Communal demande alors aux hommes et femmes valides du village, de seize à cinquante ans, de concourir à l'œuvre⁽²⁾. Quelque 30 tonnes de dalles de pierre seront ainsi acheminées à dos de mulet depuis les carrières du Justicier ou de Giram. Outre le terrassement et le creusement de deux petits tunnels dont l'un au Figourn, il faudra élever de multiples murets de soutènement.

Juin 1824 : le canal et la fontaine monumentale sont mis en eau

Pour financer cet ouvrage digne des Romains, les fonds furent trouvés par l'intermédiaire de l'Intendant Général, le Comte Crotti de Castiglione.

Il fallut encore construire deux bassins de régulation, l'un au Col de Guerre, un autre au-dessus de la fontaine monumentale. Cette dernière, exécutée en calcaire blanc de la Turbie par les maîtres sculpteurs Luraghi, Forzini et Cie parachèvera l'ouvrage, avec son lavoir et ses deux abreuvoirs.

L'inscription gravée en latin sur le fronton de la fontaine : « Cette fontaine et cet aqueduc que les Romains avaient construit pour édifier le Trophée d'Auguste (...) ont été réparés et embellis par la municipalité de la Turbie pour la commodité des habitants et des voyageurs, et pour assurer à l'avenir l'arrosage et la fécondité des terres, sous les auspices du Comte Crotti de Castiglione, éminent Préfet de Nice, l'an 1824. »



L'aqueduc romain peut se visiter au cours d'une agréable randonnée vers Peille

Au total, l'ouvrage aura coûté la somme de 37 150 L, sans compter la souscription par travail des Turbiasques. La dette (10 000 L) sera remboursée en 5 ans.

En juin 1824, après seulement 18 mois de travaux, le canal et la fontaine sont mis en eau.

Pendant les cent cinquante années qui suivront leur mise en service, tous deux offriront aux Turbiasques une eau saine et abondante. Des travaux de réfection de l'aqueduc seront réalisés régulièrement.

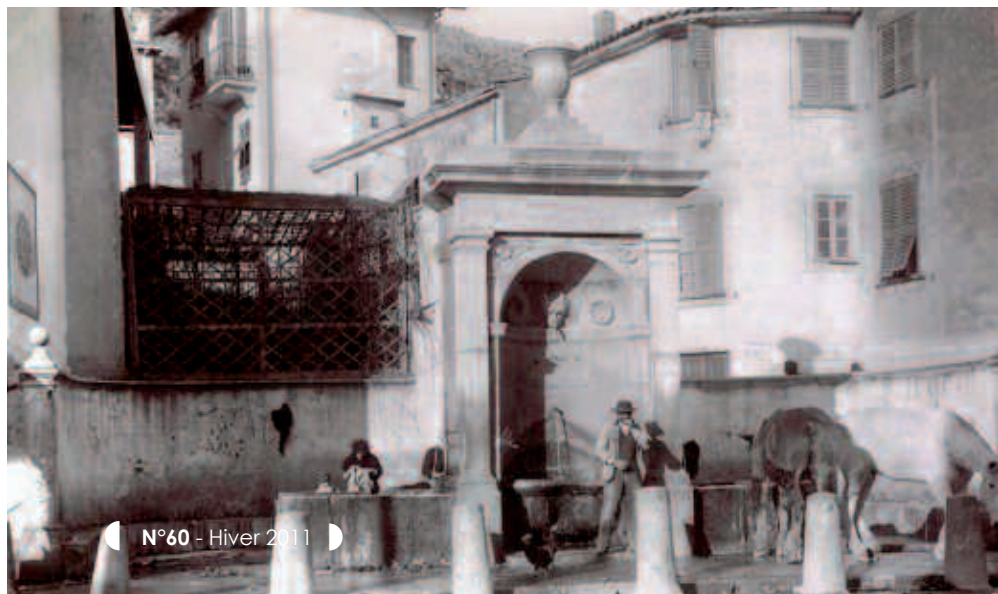
Pourtant, le canal sera abandonné en 2005. Pour cause de mauvais état et parce que l'eau du Faïssé, qui ne passe pas par l'usine de stérilisation, est déclarée « non conforme à la consommation ».

Aujourd'hui ce précieux vestige menace ruines.

Les lieux demeurent néanmoins accessibles, visitables, et peuvent constituer un intéressant but de promenade.

1 - Il se trouve aujourd'hui toujours au centre de la placette située entre la rue Droite et la rue Philippe Casimir.
2 - Les journées de travail étaient évaluées ainsi : 1,25 livres pour les hommes, 0,70 pour les femmes et les enfants, 2,25 livres pour les journées de mulets et 1,75 pour les ânes. On proposera aux travailleurs que ces prestations soient compensées par de l'eau vendue à l'achèvement de l'ouvrage.

D'après l'article paru dans le n°4 de la revue Turbia d'un Temps - Avril 2011



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

- Vendredi 16 décembre

Spectacle de l'école

Salle polyvalente à 17h00 - Goûter offert par la Municipalité

- Samedi 17 décembre

Le Noël des enfants

Salle polyvalente de 14h30 à 18h30

Père Noël, ateliers créatifs, jeux, maquillage, planétarium géant et goûter

Concert de Noël

Noëls traditionnels, Carols - Entrée libre et gratuite

Eglise Saint-Michel à 20h00 - Concert offert par la Municipalité

- Mercredi 21 décembre

Contes de Noël et projection surprise

Médiathèque intercommunale du four banal de 15h00 à 16h30

Entrée gratuite - Inscription recommandée au 04 93 35 41 45

- Samedi 24 décembre

Messe et veillée de Noël

Eglise Saint-Michel à minuit

- Samedi 31 décembre

Réveillon de la Saint-Sylvestre

Salle polyvalente à 20h30

Dîner et soirée dansante - Réservation obligatoire au 06 77 44 54 24

Noël

du 16 au 31 décembre 2011

